

DISCOURS DE Mme LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REPUBLIQUE DU MALI

- Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les chefs d'état et de Gouvernement ;
- Excellence Monsieur le Président de la vingt quatrième Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ;
- Excellence Madame Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ;
- Distingués délégués ;
- Mesdames et Messieurs.

A l'entame de mes propos, permettez moi d'abord Monsieur le président de la COP24 de vous dire combien l'honneur m'échoit de m'adresser aujourd'hui à cette auguste assemblée réunie dans le cadre de cette 24ème conférence des Parties sur les changements climatiques .

Permettez-moi de renouveler mes sincères félicitations à la présidence Fidjienne de la COP23 pour les efforts déployés dans la mobilisation continue de la communauté internationale en faveur du climat par l'approche du Dialogue de facilitation appelé Dialogue Talanoa.

Je tiens à remercier très chaleureusement le pays hôte et le Gouvernement de la république de Pologne pour l'accueil chaleureux réservé aux différentes délégations et au bon déroulement de cette 24ème conférence des Parties sur les changements climatiques.

Voudrais-je également remercier Madame Patricia Espinosa pour les efforts déployé tout au long du processus de négociation sur le climat afin d'aboutir à une mise en œuvre inclusive de accord de Paris et tiens pour cela à vous assurer de l'entière soutien du Mali et de la perspective de travailler avec vous afin de maintenir cet élan exceptionnel qui reflète la volonté, l'engagement et la mobilisation de la communauté internationale à faire face au changements climatiques.

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement;

2. Au Mali, la lutte contre les effets négatifs des changements climatiques est une priorité nationale dans le choix des politiques de développement socio-économiques car les couches sociales démunies sont les plus exposées et les plus vulnérables à la fois aux impacts du changement climatique et de l'appauvrissement de la couche d'ozone. Le pays est conscient de la nécessité d'intégrer les différents efforts menés dans une dynamique globale de lutte contre les changements climatiques. Nous savons que, réduire, voire arrêter nos politiques à haute intensité de carbone

permet de revoir notre approche du développement. Nous savons aussi que nos Etats ont une capacité financière limitée pour aller vers ces choix qui nécessitent des financements supplémentaires. C'est un pari sur l'avenir qui a un coût aujourd'hui, mais moindre comparé à l'amélioration du bien-être humain, de l'équité sociale, aux bénéfices environnementaux et à la raréfaction des ressources qui est fonction des conséquences économiques du changement climatique. Le tout est de trouver un équilibre entre les trois piliers du développement durable, et ne pas toujours privilégier l'économie au détriment de l'aspect social et de l'environnement.

L'organisation par notre pays d'un Dialogue de Talanoa à l'image du dialogue de la ccnucc constitue en réalité, le prolongement d'un engagement constant du Mali dans la recherche de solutions contre le dérèglement climatique.

Ce Dialogue de Talanoa à l'échelle, national a été une excellente plate-forme pour faire preuve de leadership et présenter des actions concrètes de mise en œuvre de nos contributions déterminées au niveau national sur le terrain, affichant ainsi notre ambition de contribuer à l'effort mondial bien que puits de carbone, afin de limiter l'augmentation de la température globale sous la barre fatidique de 1,5° Celsius par rapport à l'ère préindustrielle.

Cette volonté de lutter contre le changements climatique vient d'être confirmée une fois de plus par SEM. Ibrahim Boubacar KEITA ,Président de la République du Mali en mettant l'environnement, les changements climatiques et le développement durable dans les cinq domaines prioritaires de son deuxième quinquennat. Cela est d'autant plus important que les défis posés (réduction des gaz à effet de serre, la vulnérabilité des populations, le renforcement des capacités , le transfert des technologies et la mobilisation des ressources financières) restent entiers.

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement;

Il me plait de rappeler, que l'Afrique fait face à deux paradoxes dans la lutte contre le dérèglement climatique :

- car en dépit de son potentiel en sources d'énergies renouvelable son accès aux services énergétiques de base est le plus faible ;
- aussi, tout en contribuant le moins aux émissions globales de GES, elle paie le plus grand tribut des effets néfastes des changements climatiques.

Nous estimons qu'il faut corriger cette injustice climatique qui ne saurait perdurer et promouvoir une transition équitable et de tenir dûment compte de ceux dont les moyens de subsistance et les emplois seraient négativement affectés par les changements structurels. L'entrée en vigueur de cet Accord de Paris témoigne de l'urgence à agir pour relever le défi climatique. Il y a beaucoup de volonté politique déjà affichée et nous devons maintenant transformer cette volonté politique en leadership clair afin de trouver un terrain d'entente pour élever l'ambition collective, protéger les plus vulnérables et répondre à l'appel de l'histoire car le temps nous est compté.

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement;

Nous attendons que cette COP24 soit celle de l'action et de la concrétisation, de l'adoption des procédures et mécanismes d'opérationnalisation de l'Accord de Paris, d'une part et l'adoption d'un plan d'action pour la période pré-2020 en termes d'atténuation, d'adaptation, de financement, de renforcement des capacités, de transfert de technologie et de transparence.

En matière de Financement : Katowice doit être l'occasion de convenir d'une feuille de route prévisible et concrète en vue de mobiliser les 100 Milliards de dollars d'ici 2020 et mobiliser plus auprès des investisseurs, des banques et du secteur privé.

En matière d'adaptation ; Nous croyons fermement que l'adaptation constitue une priorité essentielle pour le continent et souligne la nécessité d'un soutien financier immédiat et adéquat pour la mise en œuvre de mesures et actions d'adaptation notamment ; **l'initiative africaine pour l'adaptation, (3A), l'initiative 3S**, afin de protéger les pays les plus vulnérables dans l'esprit de justice climatique. Bien que des limites existent à l'adaptation et aux capacités d'adaptation de certains systèmes humains et naturels, même pour un réchauffement de 1,5 °C

En matière d'ambition :

Nous devons accélérer la mise en œuvre des engagements existants d'ici 2020 dont la ratification rapide de l'amendement de Doha au Protocole de Kyoto et la ratification de l'amendement de Kigali sur les (HFC) adopté à en octobre 2016 par les Parties au Protocole de Montréal qui vise à éliminer progressivement les HFC et d'améliorer l'efficacité énergétique, permettant ainsi d'éviter l'émission de plus de 100 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ dans l'atmosphère d'ici 2050, qui est égale à environ 0,5 ° C de réchauffement.

Nous devons poursuivre nos efforts et maintenir notre engagement, car nous faisons aujourd'hui face à de nouveaux défis. Je pense en particulier aux hydrofluorocarbures (HFC), développés par l'industrie pour se substituer aux gaz responsables de la destruction de la couche d'ozone, mais qui se sont malheureusement révélés être de très puissants gaz à effet de serre.

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement;

L'espoir tant suscité par l'adoption de l'Accord de Paris par près de 190 pays, soutenus par d'innombrables entreprises et d'autres acteurs non étatiques à travers le monde, s'estompe petit à petit car les Contribution des pays se sont avérées insuffisamment ambitieuses, puisque les efforts de réduction des GES annoncés limite le réchauffement climatique à 3°C d'où la nécessité de relever les ambitions des pays. Cependant, ces efforts doivent être adaptés aux capacités de chaque pays dans des conditions différentes.

La publication du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur le réchauffement de 1,5 °C. devra servir de base scientifique au « Dialogue de facilitation » (ou « Dialogue Talanoa ») afin de faire le point sur les efforts collectifs fournis par les Parties en vue d'atteindre l'objectif à long terme de l'Accord de Paris et d'inciter les pays à prendre des nouveaux engagements plus ambitieux d'ici à 2020.

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement;

Nous sommes convaincus, aujourd'hui, plus que jamais de l'importance de conjuguer nos efforts et d'agir la main dans la main et de manière transparente et inclusive avec toutes les parties prenantes et de tous les secteurs de développement pour que la COP24 soit un rendez-vous permettant de joindre l'action à l'ambition en faveur de notre planète pour les générations futures.

Je vous remercie.

